RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A NEW START HOLDING
société à responsabilité limitée
Au capital de 859200 euros
Siège social : 86 Rue de Douai - 59000 Lille
899 382 493 RCS LILLE-METROPOLE

Procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier 2025

Le 31 janvier 2025, à dix heures, au siège social de la société,

Les associés de la société A NEW START HOLDING société à responsabilité limitée au capital de 859200 euros, ayant son siège social au 86 Rue de Douai, 59000 Lille et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE-METROPOLE sous le numéro 899 382 493, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation régulièrement effectuée par La Gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent en entrant en séance.

Madame Salima BESSAHRAOUI, en sa qualité de co-gérante, préside l'assemblée..

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent l'intégralité des actions ayant le droit de vote.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence de l'assemblée ;
- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport de gestion de la gérance ;
- Le texte des projets de résolutions proposées par présidente à l'assemblée.

Puis, La présidente déclare que tous les documents et renseignement prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Nomination du nouveau dirigeant et modification de l'article 13,
- Pouvoir en vue des formalités.

La présidente donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, La présidente ouvre la discussion.

S.B. J.J.

Personne ne demandant la parole, La présidente met aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de nommer à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Monsieur Jens Juul JACOBSEN, demeurant [redacted] a été nommé Gérant ;

Monsieur Jens Juul JACOBSEN exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Jens Juul JACOBSEN aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jens Juul JACOBSEN, présent à l'assemblée, déclare accepter le mandat de Gérant qui vient de lui être confié et affirme n'exercer aucune fonction et n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire ce mandat.

En conséquence, l'article 13 des statuts a été modifié comme suit :

« **Article 13 - GERANCE**
La société est gérée et administrée par une ou plusieurs personnes physiques, associées ou non, nommées par l'associé unique ou par les associés représentant plus de la moitié des parts sociales et pour une durée limitée ou non. »

Deuxième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par La présidente, les associés présent et Monsieur Jens Juul JACOBSEN.

Madame Salima BESSAHRAOUI - 859199 titres

[redacted]

Monsieur Jens Juul JACOBSEN - 1 titre
"Bon pour acceptation des fonctions de Gérant"

[redacted]

Bon pour acceptations des fonctions de Gérant

S.B. J.J.